Département de la Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal long could

VILLE de ROYAN

Réunion du 29 Aout 1961

OBJET :

Réglement de ministre

Rideau de scène

61.076

Le vingt neuf Aout mil neuf cent soixante et un à dixhuit heures, le Conseil Muricipal de la Ville de Royan s'est réuni en assemblée ordinaire, au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de M. MRYER, Maire, d'après convocations faites le 22 Aout 1961.

Etaient présents - M. MEYER, MATRAS, ROCHEDEREUX, BRENUSSEAU, LANOUE MOUCHOT, GUILLAUD, MONGRANE, LAMOUCHÉ, FLAHAUT, MASSE, ETCHEBER, FONTANILLE, BERLAND, REIX, NARTEAU, GALLAND, Dr GACHET, M. BUJARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 15 Avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un socrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ETCHEBER ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Lors d'une soirée au Palais des Congrès, le ler Mai 1961, le rideau de soène en rhovyl a été détérioré par un projecteur. La Cie d'assurance " Le Phénix " a pris en charge ce sinistre et propose le réglement à 3.848 NP 10 prix d'un rideau: neuf qui a été fourni par la Société ICAM.

## Le Congeil Municipal

Vu les propositions de la Cie d'assurance " Le Phénix " Vu l'avis de la Commission des Finances

## décide

- d'accepter le réglement du sinistre concernant le rideau de scène du Palais des Congrès s'élevant à 3.048 NP 10 cet, coût du remplacement
- que cette somme sera versée à M. le Receveur Municipal

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et en susdits Ont signé au registre MM. les membres présents



Pour extrait conforms
Pr le Maire
L'Ağjoint Délégué,

holder ...